

WWW.RIORGES.FR

RIORGES

n°292 . DÉCEMBRE 2024
MAGAZINE

Le journal d'informations de la Ville de Riorges



DOSSIER P.10

**NOËL, C'EST PARTI !
VENEZ VIVRE
LA MAGIE DANS
NOTRE VILLE !**

8

Écouter, comprendre et agir
pour un cadre de vie meilleur

14

Ilona Gil, nouvelle programmatrice
des Mardi(s) du Grand Marais

04 RETOUR EN IMAGES

06 JEUNESSE

Le nouveau Conseil Municipal Enfants passe à l'action
TEMPO revient avec des nouveautés passionnantes pour vos enfants !

08 CITOYENNETÉ

Écouter, comprendre et agir pour un cadre de vie meilleur
Réunions publiques : une participation engagée et des thèmes transversaux

Venez vivre
la magie
à Riorges !



10 DOSSIER

NOËL,
C'EST PARTI !

14 CULTURE

Une nouvelle dynamique pour les Mardi(s) du Grand Marais avec Ilona Gil

15 ÉCONOMIE

Un vent d'air frais sur La Bonbonnière

16 URBANISME

Pour construire ou rénover votre habitation, la Ville vous accompagne

17 RECENSEMENT

18 ÉTAT CIVIL, BRÈVES ET AGENDA

19 EXPRESSIONS POLITIQUES



PROCHAIN NUMÉRO
DANS VOS BOÎTES :
À PARTIR DE JANVIER 2025

RIORGES MAGAZINE HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination Fabrice Gueneron Rédaction Camille Thomas, Fabrice Gueneron
Photographies Anthony Sion, Fabrice Gueneron, Camille Thomas

Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon Impression Imprimerie Decombat, Cébazat

> CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION 04 77 23 62 76 | SERVICE.COMMUNICATION@RIORGES.FR



Jean-Luc Chervin lors de l'inauguration des nouveaux équipements sportifs du Parc Galliéni

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

RIORGES : ENSEMBLE POUR UN NOËL LUMINEUX ET UN AVENIR AMBITIEUX

Chères Riorgéaises, chers Riorgéois,

Alors que l'année s'achève, prenons un moment pour revenir sur ce qui fait vivre notre commune et pour nous tourner ensemble vers l'avenir.

Le mois dernier, nous avons organisé plusieurs réunions publiques, qui ont réuni plus d'une centaine d'entre vous. Ces échanges riches et constructifs montrent une fois encore votre implication dans la vie de Riorges. Soyez assurés que ces discussions ne resteront pas lettre morte : un retour détaillé vous sera présenté, à la fois lors des prochaines rencontres habituelles entre élus et habitants, et dans les prochaines parutions de notre magazine municipal. Votre participation active est un moteur pour nous, élus, et nous vous en remercions chaleureusement.

Nous entrons désormais dans cette période lumineuse et festive de Noël, propice aux retrouvailles et aux moments de joie partagée. À Riorges, cette magie se manifeste notamment à travers notre marché de Noël, ses animations et les illuminations qui embellissent notre ville. Ces festivités sont rendues possibles grâce à l'investissement et au savoir-faire des agents municipaux, que je tiens à saluer. Leur engagement et leur créativité permettent à notre commune de briller et de rassembler.

Je tiens également à remercier particulièrement le Foyer Pierre Laroque ainsi que la Résidence Quiétude et toutes les associations bénévoles, qui se mobilisent particulièrement pour égayer cette période auprès de nos aînés, leur apportant un peu plus de chaleur et de bonheur en cette fin d'année.

Certes, des défis demeurent. Comme beaucoup de communes, Riorges est impactée par les réductions budgétaires imposées aux collectivités locales par l'État. Avec un effort d'économie de plus de 250 000 euros, notre municipalité doit redoubler d'ingéniosité et de rigueur. Mais grâce à une gestion responsable et des choix stratégiques, nous pouvons aborder l'année 2025 avec confiance et ambition. Ces contraintes ne freineront pas notre volonté de mener à bien les projets essentiels pour notre ville et de préserver un cadre de vie qui nous est cher.

Enfin, en ces fêtes de fin d'année, n'oublions pas celles et ceux qui traversent des moments difficiles, dans la solitude ou la souffrance. Que l'esprit de solidarité qui souffle sur Noël leur apporte un peu de réconfort. Merci à toutes les associations, bénévoles et habitants qui, par leur générosité, font vivre cet élan collectif.

Je vous souhaite à toutes et à tous un Noël joyeux et lumineux, et une fin d'année pleine d'espoir et de sérénité.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LE 30 JANVIER 2025 À 20H30,
À L'HÔTEL DE VILLE OU À SUIVRE
EN DIRECT SUR WWW.RIORGES.FR.



1



1_ Le maire Jean-Luc Chervin, les élus délégués à la vie scolaire et au patrimoine Nathalie Tissier-Michaud et André Chauvet ainsi que les services techniques et scolarité ont effectué la **visite technique annuelle dans les écoles.**

2_ Fin octobre, la résidence Quiétude a fêté **six centenaires.** **3_** Le public était nombreux pour le **concert de Jacques aux Mardi(s)** du Grand Marais le 22 octobre.



3



4_ Le 106^e Anniversaire de la commémoration du 11 novembre 1918 s'est tenu place Verdun.

5_ Du 16 novembre au 3 décembre, la ville de Riorges et le photjournaliste Christian Verdet (au premier plan sur la photo) ont présenté **une exposition rétrospective exceptionnelle** au château de Beaulieu. **6_ Bienvenue aux nouveaux Riorgois !** Les nouveaux habitants ont été accueillis en mairie le 15 novembre.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS PASSE À L'ACTION



Le Conseil Municipal Enfants 2024-2026 a été installé le 18 octobre.

Élus par leurs camarades, les 20 membres du CME – 11 filles et 9 garçons – sont très fiers de porter leur écharpe. Symbole distinctif qu'ils ont porté pour la première fois lors de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

LES ÉLUS DU CME EN FORMATION AU CHÂTEAU DE BEAULIEU

Quelques jours après leur installation, les élus ont bénéficié d'une formation dispensée par Luc Nayme du service jeunesse de la ville de Riorges et de Nathalie Tissier-Michaud, adjointe déléguée à la vie scolaire, au Conseil Municipal Enfants et à la citoyenneté.

Ces deux jours ont permis aux élus de faire connaissance à travers diverses activités de coopération, de découverte de la citoyenneté et du rôle d'élus. Ils ont pu échanger avec le maire, les élus municipaux et les anciens élus du CME.



Les élus du CME débattent de la définition d'un héros

DES RÉUNIONS LE MERCREDI APRÈS-MIDI

Le CME se réunit un mercredi après-midi sur deux en salle du conseil municipal. Ils ont ainsi pu préparer leur première cérémonie officielle à savoir la commémoration du 106^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Les jeunes élus ont échangé leurs histoires (ou plutôt celle de leurs aînés), toutes régies par les valeurs démocratiques et républicaines. Des réunions importantes pour des jeunes fiers de représenter leur commune, leur école et leurs camarades. Nathalie Tissier-Michaud ajoute que « c'est un groupe très intéressant qui a déjà saisi l'importance de la coopération et du travail en équipe. »

QU'EST-CE QUE CELA FAIT D'ÊTRE ÉLU AU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS ?

Jean : « On apprend plein de choses, sur le rôle des élus, sur ce qu'est-ce qu'un conseil municipal et sur ce que fait une mairie pour sa ville. J'ai hâte de participer aux cérémonies. »

Zoé : « On a de la chance car le CME n'existait pas avant. Je veux aider la ville et je suis très fière de représenter la ville de Riorges. J'aimerais organiser un repas avec tous les habitants. »

L'ÉCOLE DU PONTET A ORGANISÉ UNE JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le jeudi 7 novembre, les élèves de l'école primaire de l'école du Pontet ont appris une chanson et une chorégraphie qu'ils ont présentées l'après-midi même aux parents et professeurs, en présence de l'inspectrice départementale de l'Éducation Nationale Sandrine Bayet.



TEMPO REVIENT AVEC DES NOUVEAUTÉS PASSIONNANTES POUR VOS ENFANTS !



Tempo, c'est l'accueil de loisirs municipal pour les enfants d'élémentaire, dès 16h15. Chaque soir, dans chaque école, ils peuvent participer à des activités variées : sport, éducation artistique, jeux, parcours thématiques... Animées par des professionnels, ces activités se déroulent jusqu'à 17h30. Le programme, renouvelé trois fois par an, est diffusé dans les écoles et disponible sur le Portail Famille.

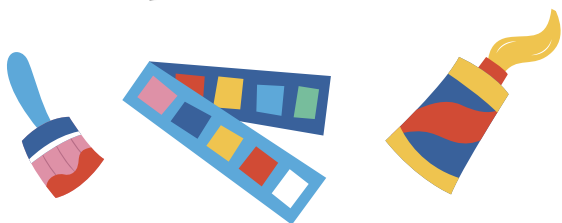


LES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR CETTE ANNÉE

Tempo s'enrichit d'ateliers inédits, pour des expériences toujours plus captivantes :

- **Culture Geek** : Dessin manga, création de bandes dessinées et figurines en papier mâché.
- **Zentangle** : Relaxation et créativité à travers des dessins stylisés en noir et blanc.
- **Loose Parts** : Imagine, assemble et photographie tes créations uniques.
- **Astronomie** : Observation au télescope et exploration des merveilles de l'espace.
- **Jeux de rôle** : Crée ton personnage et plonge dans des aventures fantastiques.
- **Rugby** : Découvre ce sport d'équipe sans contact.
- **Fantasy Bijoux** : Confection de bijoux en perles pour les artistes en herbe.
- **Atelier Zen** : Moments calmes avec mandalas, origami et objets apaisants.
- **Kaléidoscope** : Conçois ton propre kaléidoscope et des œuvres inspirées.

Ces ateliers, encadrés par des animateurs passionnés, permettent aux enfants d'explorer leurs talents dans une ambiance ludique et bienveillante.



INSCRIPTIONS ET FONCTIONNEMENT

Pour bénéficier de Tempo, une inscription en mairie est indispensable si votre enfant n'était pas inscrit lors de la première période. La sélection des activités s'effectue ensuite sur le Portail Famille (www.riorges.fr) ou au service Enseignement pour ceux n'ayant pas accès à internet.

Pièces à fournir :

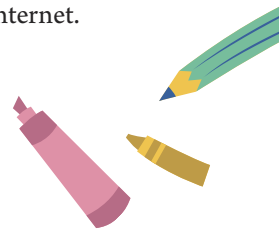
- Attestation d'assurance,
- Carnet de santé,
- Livret de famille,
- Justificatif de domicile,
- Fiches de renseignements et sanitaire complétées.

Les tarifs (5 €, 10 € ou 20 € selon le quotient familial ; 20 € pour les non-Riorgeois) restent inchangés mais des justificatifs sont nécessaires.

SÉLECTION DES ACTIVITÉS : DU 4 AU 18 DÉCEMBRE

La sélection des ateliers pour la période du 6 janvier au 18 avril s'effectue entre le 4 et le 18 décembre sur le Portail Famille. Une fois validés, vos choix seront consultables dès le 19 décembre.

Avec Tempo, laissez vos enfants apprendre, découvrir et s'épanouir chaque soir !



ÉCOUTER, COMPRENDRE ET AGIR POUR UN CADRE DE VIE MEILLEUR



En octobre dernier, sept rencontres de proximité ont permis aux habitants de Riorges de partager leurs préoccupations et suggestions avec les élus et les services municipaux. Ces échanges, organisés les 12 et 26 octobre, ont été l'occasion de mieux comprendre les attentes locales et d'envisager des solutions concrètes pour améliorer le cadre de vie.



UN CADRE DE VIE À PRÉSERVER

Les thématiques abordées témoignent de l'importance que les habitants accordent à leur environnement. L'entretien des espaces verts, comme les bords du Renaison ou le rond-point de la mairie, ainsi que la gestion des nuisances (sonores ou naturelles, telles que les moustiques), figurent parmi les priorités identifiées. Des solutions sont en cours d'étude pour concilier biodiversité et usage apaisé de ces espaces.

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

La question de la sécurité routière revient fréquemment : vitesse excessive, aménagements nécessaires et stationnements gênants sont signalés dans plusieurs rues, comme Jean Moulin ou Pierre Semard. Des propositions, telles que des ralentisseurs, des écluses ou des sens uniques, sont à l'étude pour améliorer la circulation et sécuriser les zones sensibles.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Les problématiques générales identifiées, comme l'entretien de la voirie ou le raccordement à la fibre (qui relève de la compétence d'Orange ndlr), font d'ores et déjà l'objet d'un travail par les agents municipaux. Les situations plus spécifiques, comme les nuisances liées à certaines activités ou les difficultés des associations locales, ont bénéficié d'un accompagnement individuel pour répondre aux attentes des demandeurs.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET RENOUVELÉE

« Ces rencontres ont permis d'aller au plus près des habitants pour mieux comprendre leurs attentes. Les échanges ont été constructifs et riches, et ils illustrent l'importance d'un dialogue continu entre la municipalité et les citoyens », souligne Nabih Nejjar.

Ces rencontres seront renouvelées au printemps 2025. Chacun est invité à y participer pour contribuer, par ses remarques et suggestions, à faire de Riorges une ville toujours plus agréable à vivre. Les élus et les services municipaux s'engagent à poursuivre cette démarche participative et à transformer ces retours en actions concrètes.



RÉUNIONS PUBLIQUES : UNE PARTICIPATION ENGAGÉE ET DES THÈMES TRANSVERSAUX

Les quatre réunions publiques organisées à Riorges – au Pontet, à la Mairie, au gymnase Léo Lagrange et au Centre Social – ont rassemblé plus de 100 participants. Ces rencontres ont permis de réaffirmer l'engagement des élus envers une gestion participative et transparente, tout en offrant un véritable espace de dialogue entre habitants et municipalité.

CINQ GRANDS AXES POUR UNE VISION CLAIRE ET COHÉRENTE

Pour donner plus de sens et de lisibilité aux actions menées depuis plus d'un an, les réunions ont été structurées autour de cinq thématiques majeures :

- **Ville Nature** : gestion des espaces verts et initiatives environnementales,
- **Ville Culture** : accessibilité à la culture pour tous,
- **Ville Santé** : promotion du bien-être et des services de santé,
- **Ville Sportive** : développement des infrastructures et événements sportifs,
- **Ville Citoyenne** : dialogue démocratique, transports et accessibilité.

Cette organisation thématique a été pensée pour refléter la transversalité des sujets abordés, à l'image de la vie d'une commune comme Riorges.

AUCUN SUJET ÉCARTÉ, UNE ÉCOUTE ATTENTIVE

Les échanges ont été riches et variés. Aucun sujet n'a été laissé de côté, qu'il s'agisse de l'entretien des routes, de la gestion de l'urbanisme, de la sécurité, de l'éclairage public, ou encore de l'accessibilité aux infrastructures culturelles et sportives. Les élus ont pris le temps d'écouter chaque intervention, assurant aux habitants que leurs préoccupations seront prises en compte dans le cadre d'un suivi attentif et réalisées, dans la mesure des compétences et des moyens.

UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE DE PROXIMITÉ ET D'ACTION

Ces réunions incarnent pleinement la volonté de la municipalité de renforcer la proximité avec les citoyens, d'écouter leurs attentes et de garantir un travail continu pour répondre aux besoins exprimés. Elles démontrent aussi l'importance d'une vision transversale, où chaque action contribue au bien-être global des Riorgéois et au développement harmonieux de leur commune.





Noël, c'est parti ! Venez vivre la magie à Riorges !

Cette année encore, notre commune se transforme en un véritable écrin féérique pour célébrer les fêtes de fin d'année. Nouvelles décorations scintillantes, rues du Centre animées et l'incontournable village de Noël : tout est prêt pour vous offrir des moments inoubliables !

Mais Noël, c'est aussi un temps de partage et de solidarité. Élus, agents municipaux et partenaires locaux se mobilisent avec enthousiasme pour apporter un peu de magie et de chaleur à ceux qui en ont le plus besoin, notamment nos aînés.

Dans ce dossier spécial, découvrez tout ce qui fait la richesse et la magie de Noël chez nous : les coulisses des nouvelles décorations, les actions solidaires menées pour nos aînés, et un zoom sur le village de Noël où petits et grands se retrouveront autour des stands d'artisanat local... et du Père Noël, bien sûr !

Plongez dans l'esprit de Noël avec nous et faites de ces fêtes un moment de joie et de convivialité partagé par tous !



UN MARCHÉ DE NOËL FÉERIQUE

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE !



Cette année encore, la magie de Noël investit la place de la République à Riorges avec un marché de Noël plein de surprises et d'animations pour toute la famille. Entre créations artisanales, gourmandises et moments festifs, laissez-vous séduire par l'ambiance chaleureuse et féerique de cet événement incontournable.

DES IDÉES CADEAUX ORIGINALES

Avec plus de quarante exposants, le marché de Noël de Riorges est le lieu idéal pour trouver des cadeaux uniques. Bijoux, décorations, objets en textile, jouets artisanaux... Vous découvrirez des nouveautés qui raviront petits et grands. Une balade entre les chalets s'impose pour dénicher la perle rare et soutenir l'artisanat local.



UN VOYAGE GOURMAND

Les saveurs de Noël seront également au rendez-vous. Vin chaud, huîtres, charcuterie, crêpes, churros ou encore tartiflettes : il y en aura pour tous les goûts ! Un espace restauration avec buvette vous attend pour une pause conviviale au cœur du village.

UN PROGRAMME RICHE EN ANIMATIONS

Dès le vendredi 13 décembre, la magie opère avec la compagnie Zurko et un atelier de maquillage pour enfants. Le samedi 14 décembre, place à la créativité avec des ateliers de décoration de Noël et des animations musicales. Vous pourrez vibrer au son de la fanfare L'Hépatix et des « Fifres Roannais ». Et tout au long du week-end, le Père Noël sera présent pour des rencontres inoubliables, accompagnées de promenades à dos de chevaux miniatures, de sculptures sur ballons et de la traditionnelle pêche aux canards.

UN ENGAGEMENT FORT POUR LES ARTISANS LOCAUX

« Avec ce marché de Noël, nous souhaitons offrir aux habitants un moment de convivialité et de partage, tout en mettant en lumière le talent des artisans locaux », souligne Pascaline Patin, Conseillère municipale déléguée au commerce et à l'artisanat. « La municipalité s'attache à proposer un village de Noël qui valorise à la fois la diversité des créations artisanales et l'importance du savoir-faire local. Ces festivités sont essentielles pour dynamiser notre centre-ville et créer des liens autour de la magie de Noël. »



Pascaline Patin

Conseillère municipale déléguée au commerce et à l'artisanat

UN DÉCOR FÉERIQUE

Depuis le 1^{er} décembre, plongez dans l'ambiance enchantée du village de Noël. Personnages lumineux, traîneau et boîte aux lettres du Père Noël offriront un cadre magique pour des souvenirs inoubliables.

→ L'accès est libre, alors n'hésitez plus : rendez-vous au marché de Noël de Riorges pour célébrer cette période féerique dans la joie et la convivialité !



NOËL À RIORGES : DES NOUVEAUTÉS POUR UNE MAGIE RENOUVELÉE !



Les fêtes de fin d'année à Riorges prennent une dimension encore plus féerique cette année, grâce à des innovations qui mêlent tradition et modernité. Depuis 2020, la municipalité s'engage dans une démarche de renouveau de ses décorations de Noël, avec une attention particulière portée à l'expérience des habitants.

DES ILLUMINATIONS REPENSÉES

Face à des installations vieillissantes, la décision a été prise de renouveler une partie des décors lumineux. L'objectif ? Associer illuminations nocturnes et ornements visibles en journée pour que la magie opère à toute heure. La location de certains décors s'est avérée une solution judicieuse. Moins contraignante que l'achat, elle permet de garantir des installations en bon état tout en renouvelant régulièrement les ambiances. Ainsi, la ville peut offrir chaque année des nouveautés tout en maîtrisant ses coûts à long terme.

UN VILLAGE DE NOËL AU CŒUR DE LA VILLE



Depuis 2021, un véritable village de Noël s'installe sur la place de la République. Ce lieu emblématique accueille désormais un marché élargi, des chalets thématiques et des espaces dédiés à la féerie. Les familles peuvent y rencontrer le Père Noël, découvrir des décors enchanteurs et immortaliser ces instants dans une ambiance festive. Cette réorganisation a permis de concentrer les animations et de créer un espace convivial pour tous.

DES QUARTIERS VALORISÉS ET THÉMATISÉS



Pour répondre aux attentes des habitants, un audit a été réalisé afin d'identifier les zones moins mises en lumière. En 2023, des efforts ont été portés sur des lieux stratégiques, comme la rue Maréchal Foch et la route de Saint-Romain. Une thématisation des quartiers a également été mise en place : le quartier des Canaux joue la carte de la glace et de la neige, tandis que le parc Beaulieu se pare de décors gourmands avec des pains d'épices et des sucettes géantes. Cette scénarisation apporte une cohérence et une touche d'originalité aux décorations.

Jean-Luc Reynard, conseiller municipal délégué aux parcs et paysages, se félicite de cette dynamique

« Ces illuminations mais aussi les décorations de jour sont bien plus que des ornements : elles créent du lien, de la joie et des souvenirs pour les habitants. Ce projet illustre l'engagement de la Ville pour faire de Noël un moment fédérateur et chaleureux. Et les retours des Riorgeois confirment l'importance de cette démarche. »

UN TRAVAIL COLLECTIF ET ENGAGÉ

La réussite de ce projet repose sur une collaboration étroite entre élus, agents municipaux et habitants. Des ateliers participatifs ont permis de collecter les idées et d'impliquer chacun dans la création de cette magie de Noël. Dès le mois de mai, des réunions de travail permettent d'anticiper et d'affiner les installations pour offrir un résultat à la hauteur des attentes. Patrick Dupré, responsable du service Espace Public et Mobilité, met en avant la cohésion et l'engagement des équipes. « Ce projet est avant tout une œuvre collective. Tous les agents, qu'ils aient la charge de la conception, de la réparation ou de l'installation, travaillent depuis des mois pour offrir des décorations qui font briller les yeux des petits et des grands. »

UNE FÉERIE DE L'HIVER !

Depuis le 1^{er} décembre, la ville s'illumine pour plonger Riorges dans une ambiance féerique. Venez découvrir ou redécouvrir les nouveautés et laissez-vous séduire par la magie de Noël. Que ce soit pour une promenade, une photo ou simplement pour admirer les décors, chacun trouvera de quoi rêver au détour d'une rue ou d'un quartier.

→ Noël à Riorges, c'est la promesse d'un moment de partage, de lumière et de féerie pour petits et grands. Alors, prêts à vous laisser émerveiller ?





À NOËL, LA SOLIDARITÉ SE PARTAGE AU FOYER PIERRE LAROQUE

À l'approche des fêtes, le Foyer Pierre Laroque se mobilise une fois de plus pour offrir à ses visiteurs des instants chaleureux et conviviaux. Dans une période où les festivités riment parfois avec isolement pour certains, cet espace d'accueil et d'activités pour seniors se transforme en véritable cocon de solidarité.

UN LIEU OUVERT ET ACCUEILLANT

« Le Foyer Pierre Laroque est une maison ouverte à toutes et tous », explique David Putanier, responsable du foyer. « Nous veillons à proposer un cadre bienveillant où chacun peut se retrouver, échanger et participer à des activités variées. » Pendant les vacances de Noël, le foyer sera ouvert tous les jours (sauf le 25 décembre et le 1er janvier), avec un programme conçu pour divertir et réchauffer les cœurs.

LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DES ENGAGEMENTS DE LA VILLE

Pour Isabelle Berthelot, adjointe déléguée à l'action sociale, à l'enfance et à la jeunesse, « la municipalité de Riorges attache une grande importance au bien-être des aînés, notamment durant les fêtes de fin d'année. Tout est mis en œuvre pour faire de cette période un moment de joie et de partage, même pour ceux qui ne peuvent être entourés de leurs proches. » Les initiatives se multiplient : jusqu'au 15 décembre, des boîtes de chocolats sont distribuées aux Riorgeois de plus de 80 ans, un geste simple mais précieux pour adoucir cette fin d'année. Par ailleurs, le foyer sera présent au marché de Noël, aux côtés des élus et des agents de la Ville, pour égayer cet événement incontournable et partager un moment convivial avec les habitants.

UN DÉBUT D'ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

La solidarité et la joie des fêtes se prolongeront en janvier avec le traditionnel repas des vœux aux aînés, prévu le 15 janvier 2025 au gymnase Galliéni. Dans une ambiance guinguette, ce rendez-vous festif rassemblera les convives autour d'un repas suivi de quelques pas de danse. Cette période de Noël est l'occasion pour Riorges de rappeler que la solidarité est une valeur partagée et que, grâce à des initiatives comme celles du Foyer Pierre Laroque, personne n'est laissé de côté. Que vous soyez visiteur régulier ou curieux de découvrir ce lieu chaleureux, le foyer vous ouvre ses portes pour un Noël sous le signe du lien et de l'amitié.

→ Renseignements
et informations
Foyer Pierre Laroque,
04 77 71 26 52



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS AVEC ILONA GIL



2025 marquera un tournant pour les Mardi(s) du Grand Marais (MGM). Ce rendez-vous incontournable de la scène culturelle locale accueille une nouvelle programmatrice, Ilona Gil, apportant un souffle inédit à cette programmation musicale éclectique et engagée.

Fraîchement arrivée dans la région, Ilona Gil possède un riche parcours dans le domaine culturel. Après avoir passé une décennie à Radio Nova à Lyon, où elle pilotait des partenariats et des événements, elle s'est investie dans un tiers-lieu en Isère, explorant les liens entre culture et société. Forte de ces expériences variées, elle s'attelle désormais à la programmation des MGM avec une vision résolument ouverte et curieuse.

UNE SAISON 2024-2025 PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉCLECTISME

Pour la seconde partie de la saison, à partir de janvier 2025, Ilona promet une programmation qui jongle habilement entre les genres : de l'électro au rock, en passant par la pop, la chanson française et même la musique néo-traditionnelle. Avec 14 concerts par saison, chaque date sera une invitation à la découverte.

Parmi les temps forts déjà annoncés, une soirée d'ouverture enflammée le 11 février, pensée comme un hymne à la danse et à la célébration. Suivront une date rock pour se défouler, une immersion dans le folklore néo-traditionnel, et une incursion dans les cultures urbaines avec des artistes engagés auprès de la jeunesse. Les amateurs d'électro ne seront pas en reste, grâce à une collaboration avec l'association locale La Filouterie, et les passionnés de pop découvriront un projet émergent prometteur. La saison se clôturera en beauté avec des artistes de renommée nationale et internationale.

DES NOUVEAUTÉS POUR ENRICHIR L'EXPÉRIENCE

Les MGM évolueront également pour attirer un public encore plus large. Au-delà des concerts, des nouveautés attendent les spectateurs : propositions adaptées aux familles, restauration sur

place, et des ajustements pour rendre les rendez-vous du mardi encore plus accessibles et conviviaux. « *Le mardi soir, on a rarement l'occasion de sortir, mais ici, c'est un moment privilégié pour embellir sa semaine* », souligne Ilona Gil.

Les MGM, c'est bien plus qu'une simple programmation musicale. C'est un lieu d'échanges, de rencontres et d'émotions partagées. En témoigne la diversité des styles et l'implication du tissu associatif local, pilier de cette offre culturelle unique. Avec Ilona Gil aux commandes, la promesse d'éclectisme et d'originalité prend une nouvelle dimension, tout en conservant l'ADN des Mardi(s) du Grand Marais : une culture accessible, vibrante, et ancrée dans son territoire.

Rendez-vous le 11 février 2025 pour le lancement de la deuxième partie de saison qui s'annonce mémorable !



LA MYTHIQUE « SURPRISE PARTY » REVIENT VENDREDI 20 DÉCEMBRE.

Cette soirée concoctée aux petits oignons avec les associations Touilleurs Attitude Production et le Zèbre Étoilé accueillera Edredon Sensible, une formation aux sonorités jazz punk et furie tribale, singulière et décalée, composée de deux batteurs-percussionnistes et deux saxophones, et Ashkabad, duo à l'univers des plus explosif qui, depuis plus de douze ans, apporte à la culture dub une énergie et un éclectisme qui dépasse les frontières.

Tarif unique : 10 €



L'équipe de la bonbonnière réunie autour d'Alexandre Forest

UN VENT D'AIR FRAIS SUR LA BONBONNIÈRE

Salarié à La Bonbonnière depuis septembre 2011, Alexandre Forest en est devenu le nouveau propriétaire, après 13 ans d'ancienneté.

Pour lui, reprendre la suite était une évidence. Une transition marquée par le rafraîchissement de la boutique qui était l'une de ses priorités. « Nous avons rajouté des tables et des meubles pour améliorer l'accueil des clients en magasin et prochainement, nous aimerions refaire les vestiaires du personnel. Nous avons également installé des lumières au-dessus des chocolats pour les mettre en valeur. » confie-t-il.

La Bonbonnière est spécialisée dans la fabrication de pralines et de dragées, la chocolaterie et la confiserie. Aujourd'hui, elle produit 100 tonnes de pralines par an, à destination des grossistes (Lyon, Saint-Etienne, Vichy...). Des oursons à la guimauve devraient bientôt naître à la boutique.

Le quotidien d'Alexandre n'a rien de monotone et les journées-types n'existent pas. L'artisan peut faire de l'enrobage, utiliser des machines, faire des orangettes.

« Dans ce métier, on ne fait jamais la même chose : fabriquer les pralines, les livrer, être à la boutique, organiser des visites d'entreprise, préparer les fêtes, c'est très varié, on touche à tout. » poursuit-il.

Parlons chocolat. Plus d'une cinquantaine de références de chocolat sont fabriquées à La Bonbonnière. Les chocolats noirs sont les plus populaires, représentant entre 60% et 70% des ventes de l'artisan. Le coup de cœur d'Alexandre, la griotte amarena pour son goût acidulé. Son équipe rajoute que « plus le chocolat est fin, plus le goût ressort ».

Pour les fêtes de fin d'année, la boutique adopte des horaires élargis afin de vous accueillir, professionnels et particuliers. #RiorgesGourmande

→ La Bonbonnière
17 rue des Canaux
04 77 71 03 65

CONSTRUIRE OU RÉNOVER VOTRE HABITATION

Pour tout projet de construction ou de rénovation, le service Aménagement et Qualité Urbaine de la ville de Riorges vous conseille et vous accueille en mairie. Dès lors, voici quelques informations pour vous accompagner.



CONSULTER LE PLU

La ville est répartie en plusieurs zones soumises à des règles différentes.

Vous pouvez connaître la vôtre en consultant le Plan Local d'Urbanisme sur le site internet de Riorges : riorges.fr/consulter-le-plan-local-d-urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE AU PERMIS DE CONSTRUIRE

Toute construction, à usage d'habitation ou non, même si elle ne comporte pas de fondations, nécessite une autorisation : la déclaration préalable au permis de construire.

Ces dossiers peuvent être déposés soit en mairie au format papier en deux exemplaires (en prenant rendez-vous au préalable) soit de façon dématérialisée sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme : gnau.riorges.fr

Certains travaux ne sont soumis qu'à déclaration préalable :

- Les modifications de façade (ravalement, création ou suppression d'ouvertures) ou de toiture (réfection, pose de velux, panneaux solaires...)
- Les constructions inférieures à 20 m² (balcon, véranda, abri de jardin...) ou les extensions comprises entre 20 et 40 m² en zone Urbaine (U), si le total de la construction (partie existante + extension cumulées) ne dépasse pas 150 m²

- Les piscines fixes non couvertes
- Les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 1,80 m
- Les terrasses
- Les entrées charretières (création, modification d'accès...)
- Les clôtures à créer ou à modifier

Édifier ou modifier votre clôture :

Pour cela, il convient de déposer un dossier de déclaration préalable.

Quelques principes généraux sont à respecter :

- Les murs d'une hauteur supérieure à 0,80 mètre en limite séparative (sauf adaptation possible) et à 1,20 m en façade sont interdits.
- Toute clôture composée ou surmontée d'un grillage sera doublée soit d'une haie végétale (hauteur maximum de 2 mètres) soit de lattes occultantes intégrées au grillage.
- Tout dispositif (garde-corps ou claire-voie) installé sur un muret devra être ajouré et ne pas être en contact direct avec le muret et les fixations de soutien.
- Les clôtures en plaque de fibrociment, tôle ondulée, claustras bois et tous matériaux ne présentant pas une tenue dans le temps et un aspect satisfaisant sont interdits.
- Les dispositifs opacifiants de type « canisses » ou « films plastiques », imitation sapin ou autres aboutissant à une opacité totale accolés à un grillage ou à un dispositif à claire-voie ou disposés derrière ceux-ci sont interdits.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire est indispensable pour toute construction supérieure à 20 m² et pour toute extension supérieure à 20 m² ou 40 m² en zone Urbaine (U) si le total de la construction (partie existante + extension, cumulées) ne dépasse pas 150 m².

CAS PARTICULIERS

Le secteur du Site Patrimonial Remarquable (Vallée du Raison) et le périmètre des 500 m autour du Monument Historique font l'objet de règles différentes en matière de matériaux et coloris. Un règlement spécifique (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) est à prendre en compte, en plus du règlement du Plan Local d'Urbanisme de Riorges.

Par ailleurs, certains secteurs de la commune sont concernés par des Plans de Prévention des Risques d'Inondation et/ou par le risque de retrait-gonflement des argiles, lesquels imposent des règles particulières de construction.

N'hésitez pas à contacter le service Aménagement et Qualité Urbaine qui vous reçoit sur rendez-vous.

- Service Aménagement et Qualité Urbaine
Tél : 04 77 23 62 78
Mail : service.aqu@riorges.fr

LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT DÉBUTERA LE 16 JANVIER

À Riorges, le recensement concerne chaque année un échantillon de 8% des logements de la commune : tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé et que des proches ou des voisins ne le soient pas. Cette année, il aura lieu du 16 janvier au 22 février 2024.



Laure Tollin (en haut à gauche) et l'équipe du recensement de la Ville

Si vous êtes concernés, une lettre d'information sera déposée dans votre boîte aux lettres début janvier. Deux agents recenseurs recrutés par la commune, et identifiables grâce à une carte officielle tricolore, seront chargés de le réaliser : Serena Petit et Aurélie Buson.

Les agents recenseurs vous déposeront la notice d'information avec les codes et identifiants de connexion pour répondre par internet, soit directement dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, vous pouvez contacter directement votre agent recenseur au numéro de téléphone indiqué dans le courrier, afin qu'il vous dépose les documents papier.

La démarche en ligne est fortement conseillée et présente de nombreux avantages : pas de contact ou de 2nd rendez-vous avec l'agent recenseur, remplissage facile et rapide, moins de papier, confidentialité respectée (les questionnaires sont envoyés directement à l'Insee).

Les questionnaires seront accessibles à partir du 16 janvier sur le site le-recensement-et-moi.fr

À QUOI ÇA SERT ?

Le recensement est essentiel et obligatoire, c'est un devoir civique utile à tous. Il permet d'établir la population officielle de chaque commune et fournit des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent aussi le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, les équipements publics (transports, écoles, maison de retraite, structures sportives), les commerces, les logements...

Au 1^{er} janvier 2024, la population légale de la commune était de 11 261 habitants.

→ Pour toute information concernant le recensement à Riorges, vous pouvez contacter la coordinatrice communale : Laure Tollin, au 04 77 23 62 77 ou par mail service.citoyennete@riorges.fr



FÉLICITATIONS AUX PARENTS

Du 14 octobre au 21 novembre 2024

Gabriella TURC née le 10 octobre 2024

Noé LOFFICIAL né le 12 octobre 2024

Zoya AHMADI née le 13 octobre 2024

Eslem KAYA née le 18 octobre 2024

Gabin THIVEND né le 24 octobre 2024

Mamely CONDE née le 28 octobre 2024

Élio CHALENDARD né le 30 octobre 2024

CONDOLÉANCES AUX PROCHES

Michelle ROCLE veuve **CHETARD**, 89 ans (1^{er} septembre)

Carmen NIETO veuve **MORO**, 88 ans, (12 septembre)

Fabienne DUFOR épouse **FELIX**, 59 ans (13 septembre)

Jean Claude BREYMAND, 77 ans (16 septembre)

René GOURLAT, 85 ans (17 septembre)

Rosine POPIER (OSAJ), 52 ans (25 septembre)

Bernard PLESSY, 93 ans (25 septembre)

Denise BERGER épouse **LEMARQUIS**, 87 ans (25 septembre)

Marcel FRADIN, 88 ans (27 septembre)

Reine FAYOLLE veuve **GABRIEL**, 87 ans (1^{er} octobre)

Georges DURY, 91 ans (2 octobre)

Luciana VALLETTA épouse **D'ARINO**, 81 ans (3 octobre)

Roger LACAZE, 90 ans (8 octobre)

Monique JOUNIN épouse **CHARRIER**, 83 ans, (8 octobre)

Marc DEVILLE, 75 ans (13 octobre)

André CALANDRY, 88 ans (16 octobre)

André BOUCAUD, 75 ans (17 octobre)

Irlande CIPRIANI épouse **MARCOUX**, 87 ans (22 octobre)

Françoise PALAIS (PION) (28 octobre)

VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 DÉCEMBRE

13 ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL

Au programme, stands d'artisanat, animations pour toute la famille, gourmandises, le tout en présence du Père Noël, bien sûr !

Vendredi de 16h à 20h, samedi de 10h à 20h

Riorges Centre, gratuit

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

SURPRISE PARTY DES MARDI(S) DU GRAND MARAIS

La mythique Surprise Party de décembre revient en 2024 !

Cette soirée concoctée aux petits oignons par les associations Touilleurs Attitude Production et le Zèbre Étoilé vous réserve encore bien des surprises...

Dès 20h, salle du Grand Marais

Tarif unique : 10 €

MERCREDI 15 JANVIER

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés est offert aux Riorgeois de plus de 73 ans (c'est-à-dire nés avant le 31 janvier 1952) par le Foyer Pierre Laroque.

12h, gymnase Gallieni



LE REPAS DES VŒUX AUX AÎNÉS SE TIENDRA LE MERCREDI 15 JANVIER

Le repas des vœux aux aînés se tiendra le mercredi 15 janvier à midi, au gymnase Gallieni. Il est offert aux Riorgeois de plus de 73 ans (c'est-à-dire nés avant le 31 janvier 1952), sur inscription.

NUMÉROS UTILES

Hôtel de ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30

Le vendredi, en continu de 9h à 16h.

Accueil : 04 77 23 62 62

mairie@riorges.fr

Prendre rendez-vous avec un élu

04 77 23 62 65

Centre de santé municipal

Consultations sur rendez-vous
uniquement.

04 77 23 62 43

Horaires d'ouverture du standard :
du lundi au vendredi, de 8h à 18h,
sans interruption.

Urgences

Urgences SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Numéro d'appel d'urgence gratuit
depuis un portable : 112

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31

Service des déchets ménagers –

Roannais Agglomération : 0 800 17 34 50

Urgence dépannage électricité (Enedis) :

09 72 67 50 42

GRDF urgence sécurité gaz (numéro vert) :

0 800 47 33 33

STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27

France Travail : 39 49

PAROLE À LA MAJORITÉ



UNE MAJORITÉ À L'ÉCOUTE DE SES HABITANTS ET RÉSOLUMENT Tournée VERS L'AVENIR

Chères Riorgéaises, Chers Riorgéois,

Les dernières réunions publiques ont une fois de plus mis en lumière une évidence : le dialogue et l'écoute sont les piliers d'une action municipale efficace. Vous, Riorgéois, avez exprimé vos attentes sur des sujets variés, et votre parole a été entendue. Qu'il s'agisse de la question de l'éclairage public et du sentiment d'insécurité qu'elle peut engendrer, des projets d'urbanisme visant à renforcer le vivre-ensemble et la cohésion sociale, ou encore de l'entretien des espaces publics, chaque point soulevé sera analysé avec soin.

Rappelons également qu'aucun sujet n'est tabou. La municipalité saura faire les choix nécessaires, non pour répondre à des fantasmes sécuritaires ou à des discours simplistes, mais pour agir en cohérence avec vos attentes et les contraintes budgétaires que ces choix impliquent. Choisir, c'est parfois renoncer, mais renoncer à votre bien-être n'est pas une option.

Réunions dans les quartiers ou réunions publiques, ces rendez-vous de fin d'année ont su témoigner de notre volonté indéfectible de maintenir un lien fort avec vous. Ils illustrent aussi, par les échanges et les présentations faites, l'engagement quotidien de l'équipe municipale à garantir les services de proximité indispensables à la vie d'une commune et de ses habitants.

Dans une période où l'Etat prône des réductions drastiques de financements et d'effectifs, alors que des décisions essentielles doivent dès aujourd'hui être prises pour l'avenir de Riorges, l'opposition locale continue de s'enfermer dans une vision purement comptable des problématiques de notre commune. Une vision

étroite, qui se limite à une seule obsession : la sécurité.

Elus engagés et responsables, nous savons que les enjeux sont multiples : Qu'il s'agisse, de l'accompagnement des enfants et des jeunes, du soutien à nos aînés, ou de la question de l'accès à la santé, chaque thème est nécessaire pour garantir le bien-être des Riorgéois et l'attractivité de notre ville. Réduire ces questions à cette seule vision sécuritaire, c'est manquer de perspective et ignorer les réalités d'un territoire vivant et diversifié.

Nous refusons cette approche simpliste et affirmons notre volonté de bâtir une politique ambitieuse et équilibrée, qui prend en compte l'ensemble des besoins des habitants de notre commune.

Vos élus, plus que jamais, restent à vos côtés pour bâtir un avenir collectif qui ne sacrifie ni votre bien-être ni les valeurs que nous partageons pour l'épanouissement de chacun et la sécurité de tous. En cette période de fêtes, toute l'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux pour des moments chaleureux et précieux aux côtés de vos proches, dans la joie, le partage et la santé.

Le Maire J.L. CHERVIN et les élus de la majorité : V.MOUILLER, E.MICHAUD, I.BERTHELOT, N.NEJJAR, N.TISSIER-MICHAUD, J.BARRAUD, B.BONNEFOND, A.CHAUVET, D.CORRE, J-L.REYNARD, M.SCHMÜCK, P.BARNET, P.PATIN, T.ROLLET, M.BOUCHET, D.DEBATISSE, C.SCHÜNEMANN, B.MACAUDIÈRE, C.LACOUR, M.CELLIER, V.MACHON, R.MOUSSE, A.RICCETTI, C.SEON, B.PARIS, J.CLERET

PAROLE À L'OPPOSITION



« PARTICIPATION CITOYENNE »

Référents de quartier connus, reconnus mais inconnus !

Lors du dernier conseil du 24 octobre, monsieur le Maire nous a présenté le renouvellement du protocole « Participation Citoyenne », un dispositif visant à s'inscrire dans une démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, ceci afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance. Présenté comme cela nous adhérons pleinement.

Ce dispositif existe depuis 2018 et les résultats nous dit-on sont probants ! Tant mieux, il y a tellement de cambriolages à Riorges que si ce dispositif peut faire reculer la délinquance, nous applaudissons des deux mains.

Pour la mise en œuvre de ce dispositif, il est fait appel à des volontaires, « voisins vigilants », qui deviendront des référents au sein de chaque quartier. Leur rôle selon monsieur le Maire consiste à être connus et reconnus comme interlocuteurs autant par les autorités que par leurs voisins. Nous sommes élus à Riorges et nous ne connaissons aucun de ces référents.

Quand nous interrogeons monsieur le maire, ce dernier nous indique que la liste des référents ne peut être communiquée. Connus, reconnus mais inconnus !

Comment fait la population pour entrer en contact ces référents s'ils sont inconnus ?

Ils le sont nous rassure monsieur le maire mais seulement auprès des voisins les plus proches.

Ce n'est plus une démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population comme décrit plus haut, mais cela s'apparente davantage à une « organisation » parallèle. Ces référents ont-ils un rôle de protection ou de contrôle renforcé auprès de la population ?

Pour notre part, nous faisons davantage confiance au civisme de tous les Riorgéois pour lutter contre la délinquance plutôt qu'à un dispositif opaque qui nous interroge sur les contours de son action connue uniquement des élus et non de la population et nous maintenons notre position quant à l'utilisation de caméras de vidéo-protection à certains endroits stratégiques de la commune.

Contactez-nous sur riorgesmaville@orange.fr

et suivez-nous sur facebook [riorgesmaville](https://www.facebook.com/riorgesmaville)

Bérenger CENTI, Bernard JACQUOLETTO, Vincent MOISSONNIER, Gaétan REDEUILH, Cathy REMY-MENU & Catherine ZAPPA

La municipalité vous présente ses

Meilleurs Vœux 2025 pour




Riorges

LA VILLE NATURE